

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une voie verte allant de Port d'Atelier (70) à Plombières les Bains (88) d'une part et au Val d'Ajol (88) d'autre part, dans le cadre d'une co-maitrise d'ouvrage par les communautés de communes Terres de Saône, de la Haute Comté et Porte des Vosges Méridionales

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CC de la Haute Comté, CC Terres de Saône, CC de la Porte des Vosges Méridionales

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Anthony MARIE, Président CCHC - Jean-Paul MARIOT, Président CCTDS - Michel
DEMANGE, Président CCPVM

RCS / SIRET

2 0 0 0 4 1 7 2 1 0 0 0 9 9

Forme juridique

EPCI (CCHC)

SIREN 2 0 0 0 4 1 8 7 3
SIRET 2 00 068 377 00 15

" " " (CCTDS)
" " " (CCPVM)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
b) infrastructures routières c) construction de pistes cyclables et voies vertes de plus de 10 km	projet de création d'une voie verte d'environ 60 km

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il s'agit de créer une voie verte sur d'anciennes emprises ferroviaires pour l'essentiel du parcours. Cela nécessitera de défricher et défermer certaines sections de linéaire, d'aménager et sécuriser les ouvrages d'art existants et les traversées de route.

4.2 Objectifs du projet

- être un facteur d'attractivité touristique pour le territoire en s'appuyant sur les politiques départementale, régionale, voire nationale faisant de la France une des 1^{ères} destinations cyclotouristiques européennes
- créer un axe véritable « colonne vertébrale » pour les territoires permettant de favoriser la mobilité durable des habitants pour leurs déplacements quotidiens et ainsi favoriser les consommations locales et les retombées pour l'économie des territoires
- mettre en valeur le patrimoine (architectural, vernaculaire, naturel, etc.) et la biodiversité par des outils de communication et une pédagogie adaptés
- diminuer l'usage de la voiture,
- faciliter et augmenter les déplacements doux sur un linéaire sécurisé hors de la circulation routière,
- diminuer des émissions de gaz à effet de serre,
- maintenir des emplois dans les commerces et services des villages traversés
- créer de nouveaux services à destination notamment de la population et des cyclotouristes (location de vélos, etc.)
- permettre à la population de pratiquer une activité physique régulière en plein air sur un itinéraire dédié

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il s'agira de défricher et de déferer les sections qui le nécessitent afin de permettre l'aménagement d'une voie douce. Le ballast présent sera conservé, des granulats plus fins permettront de le compacter afin de servir d'assise à cette voie. Celle-ci sera revêtue afin d'être roulante ainsi que durable dans le temps et d'en faciliter l'entretien. Les ouvrages d'art existants seront repris notamment au niveau du platelage et des garde-corps afin d'être sécurisés. Les traversées de route seront également traitées afin de permettre aux cyclistes de circuler en toute sécurité. Des aménagements connexes viendront compléter ces travaux : signalétique de police, directionnelle et touristique, barrières et mobilier urbain notamment.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, la voie verte accueillera locaux et touristes à vélo, à pied, etc. Pour les touristes, la fréquentation devrait se faire essentiellement d'avril à octobre. Pour les locaux, la fréquentation utilitaire devrait avoir lieu toute l'année pour les déplacements quotidiens et dès les premiers beaux jours pour la fréquentation de loisirs.

Dans sa phase d'exploitation, la voie verte nécessitera des travaux d'entretien de la voie (par exemple : ramassage des feuilles mortes), de ses abords (fauchage et élagage notamment), de la signalétique et du mobilier urbain. L'entretien de cette voie devra se faire dans le respect de l'environnement et des espèces floristiques et faunistiques présentes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur du projet	60 km
Superficie globale du projet	180 000 m ²
Longueur de linéaire à défricher totalement ou partiellement	24,8 km
Superficie de linéaire à défricher totalement ou partiellement	99 200 m ²
Longueur de linéaire à déferer	4,5 km
Superficie de linéaire à déferer	9 000 m ²
Longueur de linéaire à créer	
Superficie de linéaire à créer	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
Point de départ (Faverney) : Long. 6°04'68"36 Lat. 47°75'66"24	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Long. <u>6</u> ° <u>04</u> ' <u>68</u> " <u>36</u> Lat. <u>47</u> ° <u>75</u> ' <u>66</u> " <u>24</u> Point d'arrivée : Long. <u>6</u> ° <u>46</u> ' <u>37</u> " <u>64</u> Lat. <u>47</u> ° <u>96</u> ' <u>67</u> " <u>26</u> Communes traversées : 70 : Faverney, Breurey lès Faverney, Mersuay, Equevilley, Conflans sur Lanterne, Brlaucourt, Ainvelle, Saint Loup sur Semouse, Corbenay, La Valvre, Aillevillers et Lyaumont, Fougerolles 88 : Plombières les Bains, Le Val d'Ajol
Point d'arrivée (Plombières les Bains) : Long. 6°46'37"64 Lat. 47°96'67"26	
Point d'arrivée (le Val d'Ajol) : Long. 6°49'00"22 Lat. 47°92'64"51	

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 : Basse vallée de la Lanterne en aval de Favorney (43 00 20 108) ; Les grands gabbions et les grands partages (43 00 30 027) ; Larrière au Val d'Ajol (41 00 30 365) ZNIEFF de type 2 : Vallée de la Lanterne et du Breuchin (43 00 02 354) ; Bois des balières (43 00 30 026) ; Voge et Bassigny (41 00 30 456)
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les communes de Plombières les Bains (88) et du Val d'Ajol (88) sont en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les communes de Fougerolles (70), de Plombières les Bains (88) et du Val d'Ajol (88) adhèrent au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les communes de Favorney, Conflans sur Lanterne, Fougerolles, le Val d'Ajol et Plombières les Bains possèdent chacune un ou plusieurs monuments historiques aux abords desquels le projet de voie verte s'inscrit.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	?

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - PPRI CC Val de Semouse approuvé le 17/12/2007 - PPRI Saône amont prescrit le 03/02/2011 - PPRI Bassin de la Lanterne prescrit le 20/12/2000 - PPRI Val d'Ajol prescrit le 21/11/2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de captage des eaux de la commune de Corbenay
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans les sites Natura 2000 : Vallée de la Saône (FR43011342) ; Vallée de la Saône (FR4312006) ; Vallée de la Lanterne (FR4301344) ; Vallée de la Lanterne (FR4312015).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet emprunte d'anciennes voie ferrées, le ballast sera donc réutilisé. Des matériaux d'une granulométrie plus fine viendront le compléter et permettre le maintien de l'assise de la voie une fois qu'ils seront compactés. L'appareil de voie (traverses et rails) sera valorisée dans les filières dédiées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va utiliser, pour la création de la structure de la voie verte, des matériaux provenant de carrières agréées pour la création des couches de forme de la voie.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le nécessaire défrichage de certaines sections risque d'entraîner une dégradation de la continuité écologique. En phase d'exploitation, le projet permettra de valoriser la biodiversité présente dans ces espaces. A moyen et long terme, le projet permettra d'entretenir et de maintenir ouvert des espaces naturels, et donc de conserver des habitats et de la biodiversité sur les espaces bordant ce projet. Cela permettra ainsi de préserver un corridor écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet utilisera d'anciennes emprises ferroviaires. Il ne sera donc pas facteur de disparition d'espaces naturels, agricoles ou forestiers.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet passe à proximité des établissements Peureux à Fougerolles. Ceux-ci sont classés SEVESO (seuil bas).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire, dans lequel s'inscrit le projet, est soumis au risque inondation. Toutefois, le projet empruntant d'anciennes voies ferrées, devrait être peu impacté. En effet, les lignes ferroviaires sont traditionnellement construites sur des remblais. Cela leur permet ainsi d'être hors d'eau. Le projet de voie verte devrait donc être peu sujet à ce risque.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire à terme, en phase d'exploitation, il permettra à chacun de pratiquer de l'exercice physique de manière douce (vélo, marche, etc.).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des travaux, le projet engendrera le passage d'engins de chantier et de camions. Une fois en service, il facilitera les déplacements doux (vélo, VAE, etc.) des locaux et touristes.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'induit pas de bruit important (passage de vélos et de piétons essentiellement).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas de vibration. En phase travaux, des vibrations pourront être ressenties sur un laps de temps très court et à proximité immédiate du chantier. Les impacts sur la faune (les oiseaux nicheurs) seront pris en compte pour proposer les dates des travaux.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il n'est pas prévu d'installer d'éclairage public sur cet itinéraire.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet consiste à favoriser la mobilité douce, donc sans émission de gaz à effet de serre.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet va engendrer une imperméabilisation de l'ensemble du linéaire concerné par le projet. Les eaux de ruissellement seront traitées conformément à l'orientation 5A04 du SDAGE RMC 2016-2021.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

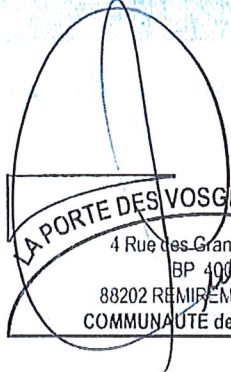

Fait à

le,

Signature



Le Président,
Anthony MARIE



4 Rue des Grands Moulins
BP 40086
88202 REMIREMONT Cedex
COMMUNAUTÉ de COMMUNES




Le Président,
Jean-Paul MARIOT



Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

57

Extensio
n

Nom de la voie

rue des Ballastières

+ les 2 autres Communautés de Communes (voir adresses postales ci-dessous)

Code postal

7 0 3 2 0

Localité CORBENAY

Pays

France

Tél

384941793

Fax 384941559

Courriel

contact@cchc.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

KLEIN

Prénom Marc

Qualité

Chargé de mission Développement Durable

Tél

384941793

Fax 384941559

Courriel

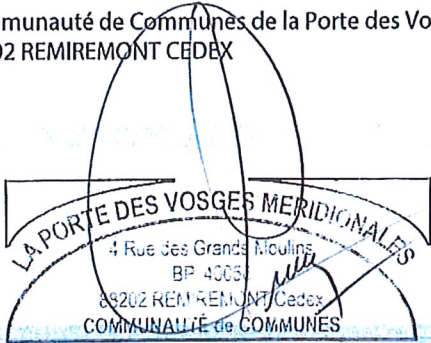
marc.klein@cchc.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maitrise d'ouvraae

Communauté de communes Terres de Saône - 67 rue François Mitterrand
70170 PORT SUR SAÔNE

Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales - 4 rue des Grands Moulins - BP 40 056 -
88202 REMIREMONT CEDEX



Le Président,
Jean-Paul MARIOT